



C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

Élections Québec 2014 :

LES PRIORITÉS DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Rimouski, le 18 mars 2014 — Dans le cadre de la campagne électorale, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent a retenu quatre enjeux environnementaux pour la région. Les dossiers prioritaires ciblés sont : 1) la dépendance à la consommation de pétrole, 2) les projets de pipeline et de terminal pétrolier Énergie Est, 3) l'adaptation aux risques côtiers et 4) la création d'aires protégées dans l'estuaire et les forêts publiques.

Le conseil de l'environnement demande aux candidats de s'exprimer publiquement sur ces enjeux et de prendre des engagements concrets pour faire progresser ces dossiers au sein de leur parti. Il invitera également ses membres et la population à les interroger sur ces sujets. Si les candidats préfèrent transmettre des commentaires écrits en réponse à ces préoccupations, le conseil de l'environnement publiera sur son site Web tout texte qui lui sera transmis avant le 4 avril 2014.

1) Réduction de la dépendance à la consommation de pétrole

Les conseils de l'environnement ont initié dans les régions une démarche pour réduire notre dépendance à la consommation de pétrole. Le Bas-Saint-Laurent a été particulièrement motivé par ce défi et divers acteurs de la région ont participé à l'élaboration d'un plan d'action régional ambitieux. Une table régionale est sur le point de reprendre les travaux pour amorcer la mise en œuvre de certaines actions du plan.

Quels engagements les candidats acceptent-ils de prendre pour appuyer la mise en œuvre du plan et poursuivre le soutien financier accordé par le gouvernement québécois depuis 2010?

2) Projet de pipeline et de terminal pétrolier TransCanada (Énergie Est)

TransCanada a déposé un projet de réseau de pipeline qui transportera du pétrole brut de l'Alberta vers le Nouveau-Brunswick. Un oléoduc traversant les trois MRC de l'ouest de la région et un terminal pétrolier à Cacouna seront construits d'ici 2018. Beaucoup de questions et d'inquiétudes sont exprimées par exemple sur la présence de ce pétrole, la sécurité des populations, la protection de l'eau, les retombées pour la région et les contradictions apparentes avec les efforts de réduction du pétrole.

Quels engagements les candidats acceptent-ils de prendre pour qu'une évaluation environnementale approfondie et une consultation adéquate (tel BAPE) soient ordonnées par Québec?

3) Risques côtiers sur le littoral

Le sujet des risques côtiers a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années avec des événements climatiques extrêmes telles les fortes tempêtes et les marées destructrices qui ont frappé durement la région. Ces conditions climatiques et l'érosion du littoral iront en augmentant avec le réchauffement planétaire et ils peuvent perturber sévèrement le réseau routier, les habitats fauniques, les propriétés et les infrastructures riveraines, tout en posant des défis de gestion énormes et coûteux.

Quels engagements les candidats acceptent-ils de prendre pour proposer des mesures de sensibilisation, de prévention et d'aménagement pour s'adapter aux changements climatiques?

4) Création d'aires protégées dans l'estuaire et les forêts publiques

Pour que le Québec respecte son objectif de protéger au moins 12 % du territoire, le conseil de l'environnement s'attend à ce que l'État complète son réseau d'aires protégées dans la région. Il demande la création d'aires marines protégées dans l'estuaire pour préserver sa biodiversité exceptionnelle, spécialement le béluga et les mammifères marins. Il demande aussi que le gouvernement donne suite à la proposition de territoires pour la création d'aires protégées en forêt publique et qui ont fait l'objet d'une grande consultation régionale l'an dernier.

Quels engagements les candidats acceptent-ils de prendre pour faire progresser la proposition régionale de territoires d'intérêt en forêt publique et la mise en place d'aires marines protégées dans l'estuaire?

Au-delà des vœux pieux, des moyens suffisants pour protéger l'environnement

En campagne électorale, on ne compte plus les promesses non tenues et pour y pallier, les organisations environnementales demandent à chaque fois le renforcement du ministère de l'environnement et des associations qui œuvrent dans ce domaine.

On estime que l'État devrait consacrer un budget suffisant au ministère de l'environnement pour protéger efficacement l'environnement et faire respecter les lois et les règlements. Du même souffle, on invite aussi les partis à prendre des engagements pour soutenir les associations et les réseaux environnementaux qui souffrent d'un sous-financement chronique. Le peu de fonds accordé à ces organismes contraste avec l'ampleur des attentes qui pèsent sur eux pour représenter les enjeux de l'environnement et du développement durable dans toutes les sphères de la société.

En guise de conclusion, le conseil de l'environnement invite les candidats à développer leur position sur ce dernier sujet qui concerne toute la communauté environnementale du Québec comme celle du Bas-Saint-Laurent.

Pour obtenir plus d'information sur les sujets présentés, le public peut consulter le site Internet www.crebsl.com ou téléphoner au 418 721-5711.

- 30 -

Source et informations : Luce Balthazar, directrice générale
418 721-5711
418 750-8732 (cellulaire)